

La Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Loire (FDAAPPMA42) **RECRUTE** :

# Chargé(e) de communication (H/F)

## CDI, temps complet

#### > Lieu de prise de fonction :

Siège de la FDAAPPMA42 – Maison Départementale de la Pêche et de la Nature (MDPN), 50 route de Chavagneux, l'étang David 42 170 SAINT JUST SAINT RAMBERT.

#### > Présentation de la Structure :

La FDAAPPMA42 est une association Loi 1901, disposant d'un agrément au titre de la protection de l'environnement. Elle travaille dans le cadre d'une structuration importante avec au niveau national la Fédération Nationale pour la Pêche en France (FNPF) et au niveau régional l'Association Régionale de pêche Auvergne Rhône-Alpes (ARPARA).

A l'échelon départemental, elle regroupe et fédère 32 Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) et 1 Association Départementale Agréée de Pêcheurs Amateurs aux engins et Filets (ADAPAEF).

Le département de la Loire comptabilise environ 16 000 pêcheurs, adhérents de ces associations.

La FDAAPPMA42 intervient dans le domaine ;

- de la protection des milieux aquatiques départementaux ;
- du développement de la pêche de loisir.

Elle est administrée par un Conseil d'Administration composé de 13 membres bénévoles.

Elle emploie actuellement 8 salariés en CDI : 1 directeur, 2 personnes au sein du service technique, 2 personnes au sein du service administratif et financier, 3 personnes au sein du service développement dont un apprenti en formation BPJEPS Pêche de Loisir.

#### > Missions principales (non exhaustif):

- Définition et mise en œuvre du plan de communication de la structure départementale.
- Création et gestion d'outils de communication (vidéos promotionnelles, plaquettes, documents de communication institutionnelle, newsletter, affiches, conception de panneaux informatifs et réglementaires, etc...)
- Gestion du site Internet fédéral (gestion technique et contenus rédactionnels)
- Gestion des relations presse (communiqué de presse, accueil presse...)
- Gestion des réseaux sociaux de la structure (Facebook, Instagram, Youtube) et envoi de campagnes e-mailings auprès des adhérents
- Préparation et participation à des évènementiels (salons, expos...)
- Accueil, permanence et développement de la Maison Départementale de la Pêche et de la Nature par le biais de moyens de communication appropriés auprès des publics cibles
- Soutien des AAPPMA pour développer leur propre communication
- Développement de mécénat auprès de structures extérieures
- Soutien à diverses missions techniques dans un objectif de transversalité avec l'ensemble des services de la FDAAPPMA42

### > Formation initiale :

 Formation initiale minimum BAC+3 dans le domaine de la communication en lien avec les missions

#### > Compétences / Savoir-être :

- Maitrise de logiciels : suite Adobe (Illustrator, Photoshop, In-design, PremièrePro), Canva, pack office (Word, Excel), et CMS Wordpress
- Bonne capacité rédactionnelle et esprit de synthèse
- Sens de l'organisation, rigueur
- Goût prononcé pour le travail et l'esprit d'équipe
- Goût pour la nature et la protection de l'environnement. Pratique ou intérêt pour la pêche appréciés.
- Titulaire du permis B (obligatoire)

#### > Conditions de travail :

- Niveau IV, échelon 1 de la Convention Collective Nationale des structures associatives de la Pêche de Loisir et de protection du milieu aquatique
- Rattaché (e) au service développement, sous la hiérarchie directe du directeur
- Type de contrat : Contrat à Durée Indéterminée, temps complet
- Période d'essai : 2 mois
- Rémunération : 2150 € bruts mensuels minimum (selon profil et expérience) + 13ème mois
- Travail quelques week-ends par an avec majoration des heures travaillées le dimanche (+50%)
- Déplacements sur le département de la Loire et au-delà ponctuellement (véhicule de service).

# Pour postuler :

Adresser CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de la Fédération de Pêche de la Loire

Avant le 31 mai 2024.